

# LA SORTIE DE CHAMP DANS ELIPA : LA MESURER, LA « CORRIGER » ?

*Florent DOMERGUE, Virginie JOURDAN et Gérard BOUVIER<sup>1</sup> (\*)*

*(\*) Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)  
Direction générale des étrangers en France (DGEF)  
Ministère de l'Intérieur*

## Résumé

Elipa a interrogé en 2010, 2011 et 2013 les détenteurs d'un premier titre de séjour en 2009. Quelle que soit l'année d'interrogation, ces nouveaux migrants sont représentatifs des signataires du contrat d'accueil et d'intégration (CAI) en 2009. Il n'est pas possible de savoir, parmi les 6 107 répondants de la première vague, qui est toujours présent en France en 2013. Mais ce type de suivi est possible en utilisant le fichier administratif des titres de séjour en France (AGDREF). Il devient alors possible de calculer une pondération alternative, où les répondants de 2013 sont cette fois représentatifs des signataires du CAI en 2009 toujours présents en 2013. Les deux pondérations seront ensuite comparées sur quelques indicateurs d'intégration, afin de mesurer l'impact de la sortie de champ. Les écarts s'avèrent être faibles, ce qui démontre la pertinence des analyses menées jusqu'à présent.

## Abstract

The Longitudinal Survey of First-Time Arrivals (Elipa), carried out in 2010, 2011 and 2013, questioned first residence permit holders in 2009. For each year of the conducted survey, the new migrants are representative of the 97,736 migrants who signed a Reception and Integration Contract (CAI) in 2009. Among the respondents in 2010, it is not possible to determine how many of them still lived in France in 2013. However, this kind of follow-up can be done by using the residence permits file (AGDREF). An alternative weighting can be then calculated. It takes into account respondents in 2013 who are representative this time of the CAI signatories in 2009 and still present in France in 2013. Both weightings can be compared on several indicators of integration, in order to measure the impact of the out-of-scope. The gaps turn out to be very low, which proves the relevancy of the analysis made so far.

## Mots-clés

Sortie de champ, pondération, enquête longitudinale, immigration

---

<sup>1</sup> florent.domergue@interieur.gouv.fr, virginie.jourdan@interieur.gouv.fr et gerard.bouvier@interieur.gouv.fr

# Introduction

L'enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) a interrogé un échantillon des 97 736 personnes qui, pour la première fois, ont obtenu un premier titre de séjour d'au moins un an en 2009. Ils ont tous signé un Contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Ces nouveaux migrants ont été interrogés à trois reprises : en 2010, 2011 et 2013.

Il n'est pas possible de savoir, parmi les 6 107 répondants de 2010, qui est toujours présent en France en 2013. Ce suivi est possible pour l'ensemble des étrangers qui détiennent un titre de séjour en France, grâce à l'Application de gestion des ressortissants étrangers en France (AGDREF). On peut ainsi déterminer des effectifs de personnes obtenant un premier titre l'année N et toujours présentes l'année N+n. L'hypothèse, si la personne n'est plus présente en N+n, est qu'elle n'est plus en France. On omet les cas de décès et les naturalisations (un citoyen devenu français n'a plus d'obligation de détenir un titre de séjour) et on capte les « changements de statut » (personne toujours présente, mais avec un autre titre de séjour). On en tire des probabilités d'être présent l'année N+n sachant que l'on a obtenu le premier titre l'année N en déclinant suivant le sexe, la nationalité et le motif administratif d'entrée. Ces probabilités permettent de calculer une pondération alternative (les répondants de 2013 sont représentatifs des signataires du CAI en 2009 toujours présents en 2013), qui sera comparée à la pondération « normale » (les répondants de 2013 sont représentatifs des 97 736 personnes signataires du CAI en 2009).

L'idée intuitive est qu'un indicateur « d'intégration », comme par exemple le taux d'emploi est biaisé de façon endogène. Un migrant qui a du mal à trouver un emploi serait plus susceptible de quitter la France. Mais les écarts sur les principaux indicateurs pertinents suivant que l'on utilise l'une ou l'autre pondération sont en fait relativement modestes. Au final, sans prétendre parfaitement comprendre le biais endogène de non-réponse, les analyses proposées montrent la robustesse des études sur l'intégration telles qu'elles ont été menées jusqu'à présent à partir de l'enquête.

## 1. Elipa

### 1.1. Présentation de l'enquête

L'enquête Elipa est un panel d'individus qui vise à connaître le parcours d'intégration des migrants ayant obtenu un premier titre de séjour d'au moins un an et souhaitant s'installer durablement en France. Le parcours d'intégration est appréhendé avec le parcours administratif, l'insertion professionnelle, l'acquisition de la langue française et les conditions de vie, y compris en termes de logement. Ce panel permet également d'évaluer le dispositif d'accueil des migrants en France *via* le contrat d'accueil et d'intégration (CAI). Le CAI est un contrat entre l'Etat et le nouvel arrivant qui consiste à accompagner le nouveau migrant, en lui proposant notamment des formations. Il a été mis en place en 2003 par l'Office français à l'immigration et à l'intégration (Ofii) et est devenu obligatoire en 2007 [1]. Il comprend une demi-journée d'accueil, une journée de formation civique et une journée de formation « Vivre en France ». De plus, selon les besoins, il propose également une formation linguistique pouvant aller jusqu'à 400 heures, un bilan de compétences professionnelles et éventuellement un accompagnement social. Le CAI concerne les personnes d'au moins 16 ans, originaires d'un pays hors Espace Économique Européen (EEE) et la Suisse. Toutefois, en ce qui concerne les migrations au motif professionnel, la Roumanie et la Bulgarie étaient encore dans la situation de pays hors EEE en 2009.

L'enquête interroge les signataires du CAI de 18 ans ou plus et est représentative des 97 736 signataires du CAI en 2009. Ce sont essentiellement des personnes venues dans le cadre de la migration familiale, des réfugiés et des migrants professionnels. Au total, en 2009, 194 401 premiers titres de séjour ont été délivrés. La différence s'explique par l'absence dans le champ de l'enquête des étrangers qui s'installent temporairement en France (cartes « étudiant », travailleurs temporaires dont les saisonniers et stagiaires), des salariés en mission, des titulaires d'une carte « compétences et talents », « scientifique » ou « commerçant », des cadres de haut niveau ainsi que leur famille accompagnante, des titulaires d'une carte « visiteur », « profession artistique et culturelle », des anciens combattants et des étrangers malades. C'est également le cas des demandeurs d'asile qui ne détiennent pas de titre de séjour.

L'enquête s'est déroulée dans quatre régions que sont l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Rhône-Alpes et l'Alsace. Ces quatre régions regroupent 66 % des signataires du CAI, mais l'enquête est bien représentative de la France métropolitaine. Enfin, les personnes interrogées ont été enquêtées par des enquêteurs bilingues et ont eu la possibilité de choisir entre 14 langues d'enquête (13 langues étrangères plus le français), ce qui représente 93 % des signataires du CAI. Les 13 langues étrangères sont l'albanais, l'anglais, l'arabe-berbère, le bengali, le chinois, l'espagnol, le russe, le serbe, le soninké, le tamoul, le thaï, le turc et le vietnamien. Dès la deuxième vague de l'enquête, en 2011, l'albanais était abandonné en raison d'un trop faible nombre de personnes interrogées dans cette langue.

Elipa n'est pas le premier panel français à s'intéresser aux nouveaux migrants. En effet, l'enquête Parcours et Profil des Migrants (PPM) a été réalisée en 2006 par la Direction des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère de la Santé. Il s'agissait d'un panel en deux vagues auprès des signataires du CAI : 6 208 personnes ont répondu en 2006 et 3 882 personnes ont été réinterrogées en 2007, soit un taux de réponse de 62 %. L'enquête PPM s'est inspirée d'expériences étrangères auprès des nouveaux migrants [2]. Quelques-unes des particularités d'Elipa par rapport à PPM sont d'une part l'ajout d'une troisième vague et, d'autre part, l'ajout d'un test linguistique, afin de mesurer la progression de la compréhension orale et écrite en français des nouveaux migrants. L'enquête PPM ne permet pas de mesurer les compétences à l'écrit et à l'oral des nouveaux migrants. En outre, le questionnaire d'Elipa a été renforcé sur l'évaluation du dispositif d'accompagnement des nouveaux migrants. À l'opposé, il a été allégé sur le parcours migratoire avant l'arrivée en France.

Au final, 6 107 personnes ont été interrogées en face-à-face pour la première vague d'Elipa en 2010. Les premiers résultats ont été publiés en 2011 [1]. En deuxième vague, en 2011, ce sont 4 756 personnes qui ont été réinterrogées, soit un taux de réponse de 78 % [3]. En 2013, la troisième vague a enquêté 3 573 nouveaux migrants, soit 75 % de taux de réponse. Les premiers résultats sur l'ensemble des trois vagues ont été publiés en 2014 [4].

Ces trois vagues ont été coordonnées par le Département des Statistiques, des Études et de la Documentation (DSED), le service statistique ministériel dédié à l'immigration au sein du Ministère de l'Intérieur. L'Insee, l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ont participé au conseil scientifique de conception de l'enquête. L'enquête Elipa a reçu le label d'opportunité et de qualité statistique du Conseil national de l'information statistique (Cnis) pour chaque vague. La constitution des fichiers et l'utilisation des données administratives (fichiers de l'Ofii et du Ministère de l'Intérieur) ont été validées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'enquête a été financée pour moitié par le Ministère de l'Intérieur et pour moitié par des fonds européens (Fonds européen pour l'intégration, Fonds européen pour les réfugiés).

## 1.2. Bilan de collecte

Au regard des objectifs de l'enquête, une stratification de la base de sondage a été faite et des cibles en matière de collecte ont été définies.

Ainsi, il a été souhaité de surreprésenter les personnes avec un titre « économique » ou « réfugié », les personnes présentes depuis plusieurs années avant l'obtention de leur premier titre de séjour d'au moins un an, les personnes peu à l'aise en français et les personnes originaires de Turquie, de la Communauté des États indépendants (CEI) et de la Chine. Une exploitation de l'enquête spécifique à l'Île de France était aussi envisagée. Les objectifs ont été atteints pour la collecte de la vague 1, quoique difficilement pour les critères géographiques (tableau 1).

Pour la vague 3, l'objectif initial était de pouvoir interroger au moins 3 000 personnes, après en avoir interrogé 6 000 en vague 1. Globalement, l'objectif est largement atteint avec 3 573 répondants au final (4 756 personnes sont interrogées en vague 2). Cependant, la collecte pour les strates géographiques particulières ne permet pas d'exploitations longitudinales spécifiques pour ces populations (tableau 2<sup>2</sup>).

Le taux global de réponse (répondants en 2013 parmi les répondants de 2010) est de 58,5 %. Il est un peu inférieur (52-53 %) pour les personnes d'aisance « faible » en français et notablement inférieur pour les Turcs (45 %).

---

<sup>2</sup> Un bilan détaillé de la collecte est disponible dans la documentation de l'enquête. En outre, le bilan détaillé des méthodes pour limiter l'attrition a fait l'objet de travaux [5, 6].

**Tableau 1 : Bilan de collecte de vague 1 (second trimestre 2010).**

Critères	Hors Ile de France			En Ile de France			Tous
	Faible	Autres	Tous	Faible	Autres	Tous	
Turquie	<i>("doubles comptes" : ces personnes sont aussi comptées suivant le motif administratif d'entrée)</i>						357
CEI							329
Chine							270
							<b>6107</b>
Réfugiés			194			656	
Salariés							729
<i>Autres motifs</i>							
Durée < 2 ans	215	1041		210	1332		
Durée de 2 à 5 ans			202			401	
Durée > 5 ans			339			788	

**Tableau 2 : Bilan de collecte de vague 3 (second trimestre 2013).**

Critères	Hors Ile de France			En Ile de France			Tous
	Faible	Autres	Tous	Faible	Autres	Tous	
Turquie							160
CEI							215
Chine							156
							<b>3573</b>
Réfugiés			121			351	
Salariés							448
<i>Autres motifs</i>							
Durée < 2 ans	115	635		109	768		
Durée de 2 à 5 ans			125			229	
Durée > 5 ans			211			461	

### 1.3. Non-réponse et redressement

#### 1.3.1. De la base de sondage à la vague 1

Un échantillon de 14 682 noms a été sélectionné parmi les personnes ayant signé un CAI entre septembre 2009 et février 2010. L'analyse de la non-réponse en première vague repose sur la comparaison entre les 6 107 répondants et les 8 575 personnes pour lesquelles l'entretien n'a pas eu lieu.

Les trois facteurs essentiels qui expliquent la non-réponse sont l'âge, le niveau oral de français et l'origine des personnes. Les personnes âgées de moins de 25 ans, les personnes ne maîtrisant pas le français et les personnes originaires de Turquie ont des probabilités plus fortes de ne pas répondre. En revanche, le sexe, le niveau de diplôme, l'activité professionnelle et le motif d'entrée en France n'ont pas d'impact significatif sur la probabilité de répondre.

Pour tenir compte de l'analyse de la non-réponse, les variables utilisées pour le calage sur marge sont :

- le sexe ;
- la tranche d'âge à l'entretien en 4 postes : moins de 25 ans, 25 à 34 ans, 35 à 54 ans, 55 ans et plus ;
- l'année d'arrivée en France en 3 postes : avant 2005, entre 2005 et 2007, après 2007 ;
- le motif détaillé d'admission au séjour (8 postes) : conjoints de Français, parents d'enfants français, ascendants ou enfants, regroupement familial, liens personnels et familiaux, réfugiés et membres de familles, salariés, autres ;
- l'inscription aux formations linguistiques (2 postes) : oui/non.

La base de calage initiale, correspondant à 6 mois de CAI, comprenait 47 715 personnes. La base de calage finale, correspondant à un an de CAI, comprend 97 736 personnes. La méthode utilisée est celle du raking ratio, sans bornage supérieur ou inférieur.

### 1.3.2. De la vague 1 à la vague 3

L'échantillon initial pour la vague 2 (2011) comprend 6 107 personnes, ayant toutes répondu à la vague 1 (tableau 3). Le taux de réponse global de cette deuxième interrogation est de 78 %. Par différence avec le taux de réponse, le taux d'attrition de l'enquête Elipa est de 22 % en 2011. Celui-ci se décompose en 15 % de non-contact et en 7 % de refus d'enquête. Des analyses préliminaires en vue du calcul des poids montrent qu'il est pertinent de faire un traitement pour l'échec du contact et un traitement pour le refus. Outre l'information présente dans la base de sondage, l'analyse de la non-réponse en vague 2 a pu être affinée grâce aux données collectées en vague 1. Certaines caractéristiques correspondent à la fois à un fort taux de non-réponse et de refus en vague 2, telles que avoir moins de 25 ans, mal maîtriser le français, avoir un réseau d'amis « communautaire » ou encore montrer peu d'intérêt envers les formations prescrites dans le cadre du CAI et plus généralement envers l'enquête en elle-même (difficilement joignable, accueil peu chaleureux, refus d'une post-enquête qualitative).

Les poids de la vague 2 ont été calculés en déterminant une probabilité de non-réponse à la vague 2 sachant que l'on avait répondu à la vague 1. Le calage est ensuite effectué sur les mêmes marges que celles utilisées pour la pondération de la vague 1.

**Tableau 3 : Suivi du contact entre la deuxième et la troisième vague**

	Vague 2		Vague 3		Ensemble	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Répondant	4 756	77,9	3 573	75,1	3 573	58,5
Attrition dont :	1 351	22,1	1 183	24,9	2 534	41,5
<i>Non contact</i>	947	15,5	972	20,4	1 919	31,4
<i>Refus</i>	404	6,6	211	4,4	615	10,1
<b>Total</b>	<b>6 107</b>	<b>100,0</b>	<b>4 756</b>	<b>100,0</b>	<b>6 107</b>	<b>100,0</b>

Sources : Elipa vague 2 et vague 3 - Suivi des contacts de TNS Sofres.

En vague 3, 3 573 personnes ont pu être interrogées parmi les 4 756 répondants de la deuxième vague, soit un taux de réponse de 75 % et un taux d'attrition de 25 %. La non-réponse se décompose en 20 % de non-contact et en 4 % de refus. L'étude de la non-réponse en vague 3 a mobilisé à la fois les données de la base de sondage, des deux premières vagues ainsi que certaines variables traduisant des évolutions de situation entre les vagues 1 et 2, tels que les progrès réalisés en français. Contrairement au calcul des poids de la vague 2, il n'y a pas de calcul distinct des probabilités de non-contact et de refus de réponse. En effet, dès la vague 2 le gain de qualité est marginal en distinguant ces deux étapes. L'effectif diminuant, ce gain est donc attendu comme encore plus faible pour les pondérations de la vague 3. Il n'y a enfin plus d'enjeu à étudier le non-contact et le refus précisément en vague 3, dernière vague de l'enquête. Toutefois, l'analyse de la non-réponse a compris des calculs de taux de non-réponse par variable / modalité disponible en vague 2 en distinguant le non-contact et le refus. C'est *a posteriori* qu'a été décidé de ne faire qu'un modèle de non-réponse.

On retrouve la plupart des caractéristiques liées à la non-réponse en vague 2, à savoir un jeune âge, un désintérêt des formations du CAI lorsqu'elles sont jugées inutiles ou encore une faible aisance en français (entretien réalisé en langue étrangère). Les personnes hébergées en vague 2 ou ayant déménagé entre les deux premières vagues répondent aussi moins bien, de même que les personnes qui ne souhaitent pas s'installer définitivement en France ou demander la nationalité française.

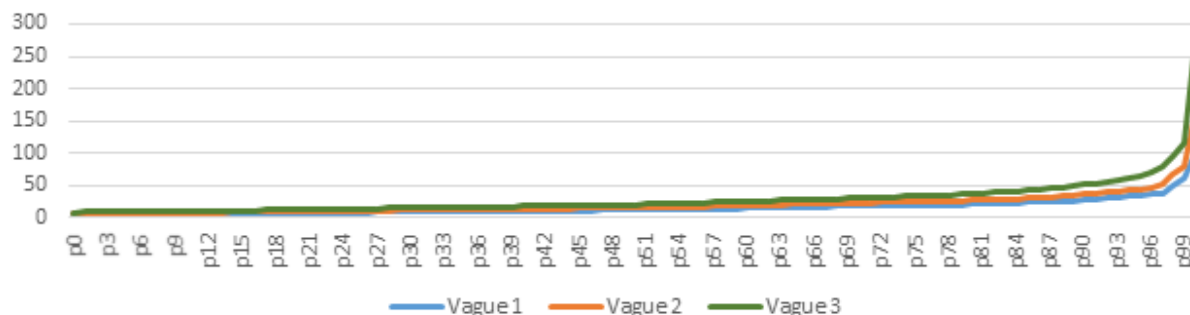
Le principe de calcul des poids pour la vague 3 est analogue à celui de la vague 2 : le poids de départ est celui de vague 2, on calcule une probabilité de non-réponse à la vague 3 sachant que l'on a répondu à la vague 2. Enfin, le recalage final *via* les marges de la vague 1 assure que les 3 573 répondants sont représentatifs des 97 736 personnes signataires du CAI en 2009 qui constituent le champ de l'enquête.

Le taux global de réponse (répondants vague 3 parmi les répondants vague 1) est de 58,5 %, soit une attrition globale de 41,5 %. En 2011, le non-contact et le refus expliquent respectivement 70 % et 30 % de l'attrition, ces proportions s'élèvent à 82 % et 18 % en 2013. Quelle que soit la vague, l'attrition dans l'enquête Elipa s'explique essentiellement par le non-contact.

Les femmes ont répondu un peu mieux que les hommes. Les personnes situées en province (au moment du début de l'enquête) ont mieux répondu. La moins bonne réponse en Ile de France est classique dans les enquêtes de ce type, notamment en raison des difficultés à établir le contact dans les zones urbaines de grande taille.

La dispersion des poids augmente au fil des vagues (graphique 1) dans des proportions tout à fait correctes pour ce genre d'enquête. Les personnes dont le poids est élevé sont surreprésentées parmi les personnes originaires du Maroc ou de Tunisie ainsi que les personnes d'aisance faible en français.

**Graphique 1 : Répartition des poids des répondants aux 3 vagues**



Source : Elipa, vagues 1, 2 & 3

## 1.4. Problématique

Dans l'enquête Elipa, les 6 107 personnes interrogées en 2010 sont représentatives des 97 736 signataires du CAI en 2009. De même, les 3 573 personnes interrogées en 2013 sont aussi considérées comme représentatives des signataires du CAI en 2009. Or, il est fort probable qu'une partie des signataires du CAI en 2009 ne vivent plus en France en 2013. Ces départs correspondent en réalité à des sorties de champ, du fait que l'enquête s'intéresse aux nouveaux migrants vivant en France.

Se pose donc la question de l'existence d'une non-réponse endogène. En effet, la sortie du territoire pourrait être liée à une moins bonne intégration en France. On se propose ici d'une part d'estimer la sortie de champ de l'enquête Elipa. D'autre part, à partir de cette estimation, on proposera une pondération alternative de la vague 3 qui sera cette fois-ci représentative, non pas de l'ensemble des signataires du CAI en 2009, mais des signataires du CAI en 2009 toujours présents en France en 2013. L'impact de la nouvelle pondération sera ensuite testé sur une batterie d'indicateurs dits d'intégration.

## 2. Estimer les sorties de champ...

### 2.1. ... via le suivi de collecte : échec

La non-réponse se décline en deux catégories : le refus d'une part et le non-contact d'autre part.

Le refus provient des personnes qui ont été contactées (et donc vivant encore en France) mais qui ont refusé de répondre à l'enquête.

Au contraire, le non-contact correspond aux personnes qui, malgré le suivi inter-vague mis en place, n'ont pu être recontactées. Il s'agit principalement de personnes qui sont absentes pour une longue durée, de personnes absentes qui n'ont pas pu donner un rendez-vous avant la fin de l'enquête ou bien de personnes ayant déménagé et dont l'adresse n'a pas été retrouvée. Ainsi, le non-contact comprend aussi bien des personnes n'ayant pas été contactées mais vivant toujours en France, que des personnes injoignables car vivant à l'étranger. Ces dernières constituent la sortie de champ de l'enquête Elipa que l'on cherche à mesurer. Les personnes qui déménagent hors zone d'enquête

(c'est-à-dire en dehors des quatre régions où se déroule l'enquête mais vivant toujours en France) ne sortent pas du champ, puisque l'enquête se veut représentative des nouveaux migrants de 2009 en France. Il n'est pas possible d'estimer sérieusement la part des personnes qui auraient changé de région. On sait toutefois que les immigrés déménagent à peu près aussi souvent que les non immigrés : 3 personnes sur 5 ont déménagé durant les cinq dernières années [7]. Mais l'essentiel des déménagements est un changement de domicile à proximité : environ un immigré sur deux qui a déménagé au cours de cette période l'a fait pour un logement situé dans la même commune. Même si les nouveaux migrants déménagent plus fréquemment [8], les déménagements en France hors zone d'enquête doivent donc être proches des valeurs déterminées précédemment.

Une première tentative pour mesurer la sortie de champ dans l'enquête Elipa était d'utiliser les bilans de collecte. Il était demandé aux enquêteurs de préciser en cas de déménagement, et lorsque cela était possible, si la personne avait déménagé en France ou à l'étranger (tableau 4). Il devenait donc possible de repérer la sortie de champ grâce à cette indication.

**Tableau 4 : Exemple de suivi de collecte de la vague 3**

Type de contact	Effectifs
Interview réalisée entièrement	3 573
Rendez-vous fixé	36
Absence de la personne (interview toujours possible)	301
Abandon en cours d'interview (questionnaire à finir)	n.s.
Abandon en cours d'interview (questionnaire à ne pas finir)	n.s.
Refus d'être interrogé	211
Interview impossible : adresse inaccessible	56
Interview impossible : la personne a déménagé en France	141
Interview impossible : la personne a déménagé à l'étranger	30
Interview impossible : la personne a déménagé (sai)	200
Interview impossible : absence de longue durée	198
Interview impossible : personne décédée	n.s.
<b>Total</b>	<b>4 756</b>

Source : tableaux de suivi de collecte Elipa – TNS Sofres

En pratique, en prenant l'exemple du bilan de collecte de la vague 3, il y a plus de personnes ayant déménagé sans adresse indiquée (sai) (200 personnes) que de personnes dont la destination était connue (141 personnes en France et seulement 30 à l'étranger). De plus, un nombre important de personnes à interroger n'ont pu être jointes au cours de la collecte (environ 300 personnes). Or, il est probable qu'un certain nombre d'entre elles ait pu déménager à l'étranger.

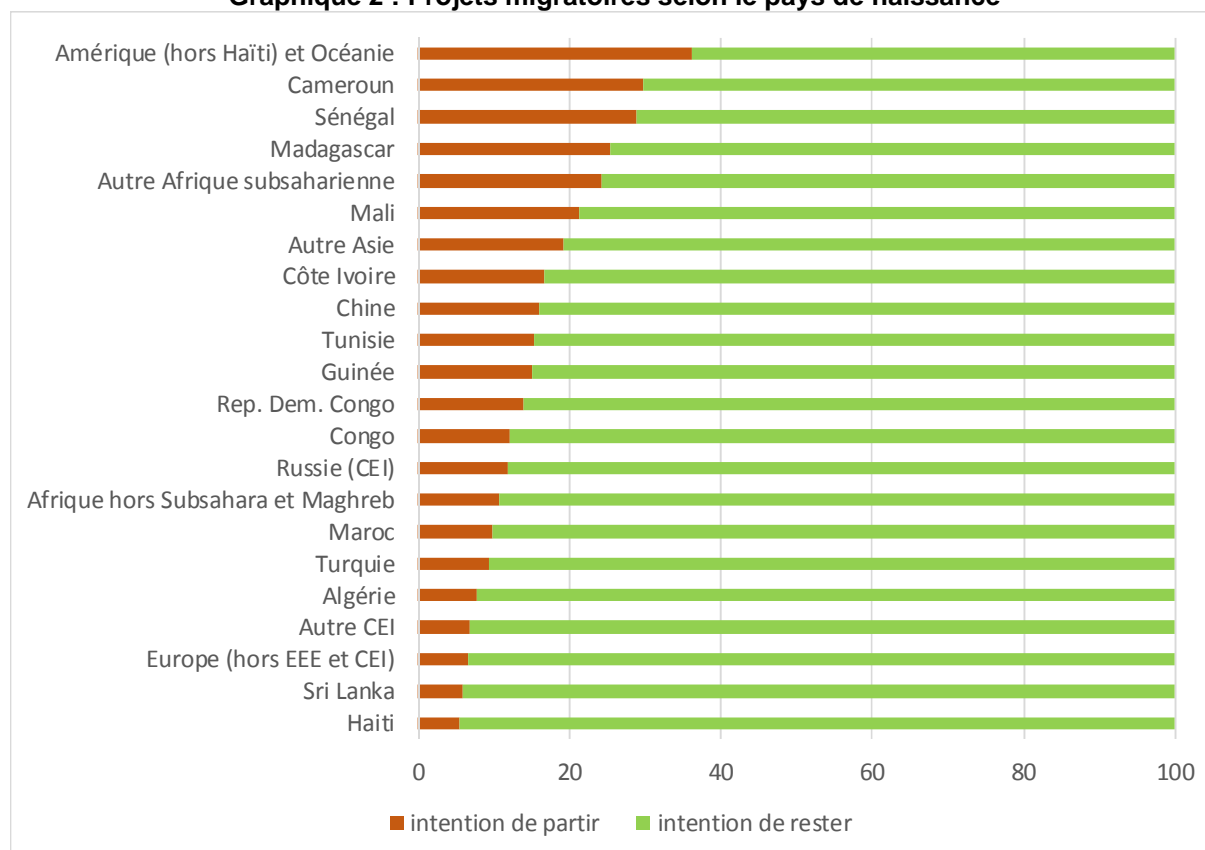
Ainsi, considérer que seules les personnes enregistrées dans la catégorie « la personne a déménagé en France » sont les personnes sortant du champ conduirait à une sous-estimation de cette sortie de champ, de l'ordre de moins de 1 point seulement sur le total des 41 % de l'attrition globale. L'utilisation du suivi de collecte de l'enquête Elipa ne permet donc pas de mesurer la sortie de champ de l'enquête.

## **2.2. ... via le questionnaire (intentions de ne pas s'établir en France) : échec**

En première vague de l'enquête Elipa, soit quelques mois après l'obtention de leur premier titre de séjour, une question sur les projets migratoires était posée aux personnes interrogées. Une deuxième tentative pour mesurer la sortie de champ a consisté à repérer les personnes déclarant vouloir quitter la France dans les années à venir. De manière générale, la grande majorité des nouveaux migrants souhaitent s'installer définitivement en France (sept nouveaux migrants sur dix). Environ 6 % des

répondants projetaient des allers-retours réguliers entre l'étranger et la France, 5 % pensaient rester quelques années en France puis retourner dans leur pays d'origine et 2 % migrer dans un autre pays. Ainsi 12 % des personnes interrogées n'avaient pas l'intention de s'établir durablement en France. Les autres personnes n'avaient pas d'idées ou de projets précis au moment de l'enquête (16 %). Les ressortissants d'Amérique et Océanie et d'Afrique subsaharienne sont les plus enclins à quitter rapidement la France (graphique 2). Ceci est à mettre en lien avec leurs motifs de migration, davantage professionnels et souvent sans réelles attaches familiales en France [9]. A l'inverse, les migrants provenant de Haïti, du Sri-Lanka ou d'Europe de l'Est, dont une part importante sont des réfugiés, souhaitent dans une très large majorité s'installer définitivement en France. La situation du pays d'origine des réfugiés, associée à l'octroi d'une carte de résident de 10 ans en France, en est la principale raison.

**Graphique 2 : Projets migratoires selon le pays de naissance**



Source : Elipa vague 1, DSED

Parmi les 12 % de personnes qui, en vague 1, avaient l'intention de partir à l'étranger, près de la moitié (46 %) n'ont pas répondu à la vague 3. Dans l'hypothèse où toutes ces personnes avaient effectivement quitté le territoire, alors on estimerait, au maximum, une sortie de champ à hauteur de 6 %. Des informations disponibles soit dans Elipa, soit dans d'autres sources, rendent, ici aussi, cette estimation peu vraisemblable qui, par ailleurs, s'appuie sur des déclarations d'intention.



## 2.3. ... via l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF) : solution retenue

### 2.3.1. AGDREF : Présentation générale

AGDREF désigne l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France. Cette application permet la centralisation des dossiers gérés par chacune des préfectures. Il s'agit bien d'une application de gestion et non d'un fichier construit à fins d'analyses statistiques. Cette application enregistre tous les éléments relatifs aux démarches des étrangers qui souhaitent résider en France.

L'application AGDREF a été mise en service en 1993. Elle est utilisée avant tout comme un outil de production de titres de séjour en préfecture. Les informations d'identité de l'étranger et de gestion de son dossier sont renseignées par l'agent qui le reçoit en préfecture. Une demande de fabrication du titre de séjour est ensuite envoyée à un centre de production national lorsque le dossier est validé par le préfet.

L'AGDREF permet également de disposer d'une base dérivée destinée à la production des statistiques sur les délivrances et les détentions de titres de séjour. Le service statistique ministériel du Ministère de l'Intérieur, rattaché à la Direction générale des étrangers en France (DGEF) a la charge de l'élaboration de ces statistiques et de leur diffusion. Ce service, le DSED, publie trois fois par an les données relatives aux étrangers résidant en France (en janvier, en avril et en juillet) au fur et à mesure de la disponibilité des données, sous forme provisoire (estimations) ou consolidées.

Il est important de souligner que les statistiques réalisées à partir d'AGDREF portent sur les titres de séjour (et non sur les personnes physiques) et sur le champ de personnes ressortissantes de « pays tiers », c'est-à-dire hors Union européenne (plus précisément hors pays dont les ressortissants ne sont pas soumis à titre, ce qui inclut l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse). Ainsi un étranger présent en France peut ne pas avoir de titre : mineurs, personnes en situation transitoire, etc. Toujours est-il qu'AGDREF permet la publication de statistiques sur la délivrance de premiers titres de séjour au motif d'une migration d'installation ou d'un séjour suffisamment long (tableau 5). Sont ainsi comptés les migrants qui vont probablement s'installer en France, mais aussi les étudiants. Le total est souvent présenté comme le « flux entrant », en provenance des pays tiers. Selon AGDREF, ces dernières années, environ 200 000 personnes obtiennent un premier titre de séjour. Hors étudiants, ce total est d'environ 130 000. En 2009, ces totaux étaient de 194 401 et 135 819.

**Tableau 5 : Exemple de données publiées par la DGEF-DSED**

Motifs d'admission	2009	2010	2011	2012	2013
<b>A. Economique</b>	20 181	18 267	17 821	16 013	17 832
<b>B. Familial</b>	85 715	83 178	81 171	87 170	93 173
<b>C. Etudiants</b>	58 582	65 271	64 925	58 857	62 614
<b>D. Divers</b>	11 342	11 571	11 627	12 624	12 952
<b>E. Humanitaire</b>	18 581	18 220	17 487	18 456	17 425
<b>Total</b>	194 401	196 507	193 031	193 120	203 996

Source : AGDREF, DSED.

Champ : Pays tiers à l'EEE, Métropole

Cette application s'avère précieuse pour apprécier la sortie de champ car elle permet le suivi des détenteurs de titre. Si une personne obtient un premier titre de séjour l'année N, AGDREF suit la validité du titre l'année N+1 (et les suivantes, le cas échéant). Ainsi, on connaîtra les personnes détenant toujours un titre (même si le motif du titre change) les années suivantes (tableau 6) et, par différence, celles qui n'en ont plus. Ces dernières correspondent aux sorties de champ.

Parmi toutes les causes possibles de sortie du champ (départ à l'étranger, décès, naturalisation, non-renouvellement du titre), le départ du territoire français est le plus probable. Les nouveaux migrants sont jeunes donc peu susceptibles de décéder. En outre, il faut du temps pour obtenir la naturalisation. Elipa a permis de chiffrer à environ 2 % le nombre de personnes ayant obtenu la nationalité française parmi les signataires du CAI en 2009, après 3 ans de présence. Le délai moyen d'obtention de la naturalisation est de huit à neuf ans si l'étranger est marié à un Français, 17 ans sinon [10, 11]. Les situations où l'on détenait un titre et où l'on perd ce droit sont plus rares encore. De même, l'absence de titre peut également correspondre à une demande de renouvellement en cours.

L'utilisation d'AGDREF est donc la solution retenue pour estimer les sorties de champ dans l'enquête Elipa. Cette estimation repose sur une hypothèse haute, à savoir que toute absence de titre en 2013, parmi les personnes ayant obtenu un premier titre en 2009, signifie une sortie de territoire. Il s'agira donc ici d'une estimation maximale de la sortie de champ, ce qui permettra de mesurer un impact maximal de la nouvelle pondération sur les indicateurs testés.

**Tableau 6 : Suivi des titres dans AGDREF**

Année N	Année N+1	Commentaire
Création d'un premier titre	Le titre est toujours valable ou renouvelé	La personne est toujours présente
	Un titre d'un autre motif est délivré	La personne est toujours présente
	Absence de titre dans AGDREF	Causes possibles : décès, naturalisation, départ du territoire français (sortie de champ), maintien hors situation légale, renouvellement de titre en cours...

### 2.3.2. AGDREF et le champ des signataires du CAI

Les personnes qui signent le CAI sont comptabilisées par l'Ofii. Elles sont enregistrées lors d'une visite médicale, donc en principe, on est assuré de la présence réelle du nouveau migrant en France. Celui-ci se voit délivrer un titre de séjour de façon quasi concomitante. Diverses exemptions permettent à un nouveau migrant de ne pas avoir à passer par l'enregistrement Ofii et de ne pas avoir à signer le CAI. C'est le cas de certains migrants économiques (très qualifiés par exemples), ou encore de personnes qui « changent de statut » : par exemple, un étudiant déjà titulaire d'un titre de séjour valide, qui se stabilise comme migrant économique, n'a pas à signer le CAI.

La base de données de l'Ofii correspond à l'ensemble des signataires du CAI. Elle fait état d'environ 100 000 personnes signataires chaque année depuis 2006 jusqu'à nos jours, le total de 2009 étant de 97 736.

AGDREF enregistre, chaque année, l'ensemble des titres de séjour, que ce soit des premiers titres ou des titres renouvelés. En 2009, AGDREF faisait état d'environ 190 000 premiers titres de séjour. Dans ces titres figure l'ensemble des signataires du CAI ainsi que les personnes arrivées avec un titre d'étudiant ou d'un autre motif (par exemple de migration saisonnière).

Dans les faits, il existe bien un identifiant commun aux deux bases, le numéro AGDREF, qui permettrait de savoir si le signataire du CAI détient encore un titre en 2013. Mais aucune autorisation n'a été demandée auprès de la Cnil pour réaliser un tel appariement.

### 2.3.3. Le suivi par motif

AGDREF permet aussi d'estimer les changements de statut. On estime sommairement une matrice de transition à trois états :

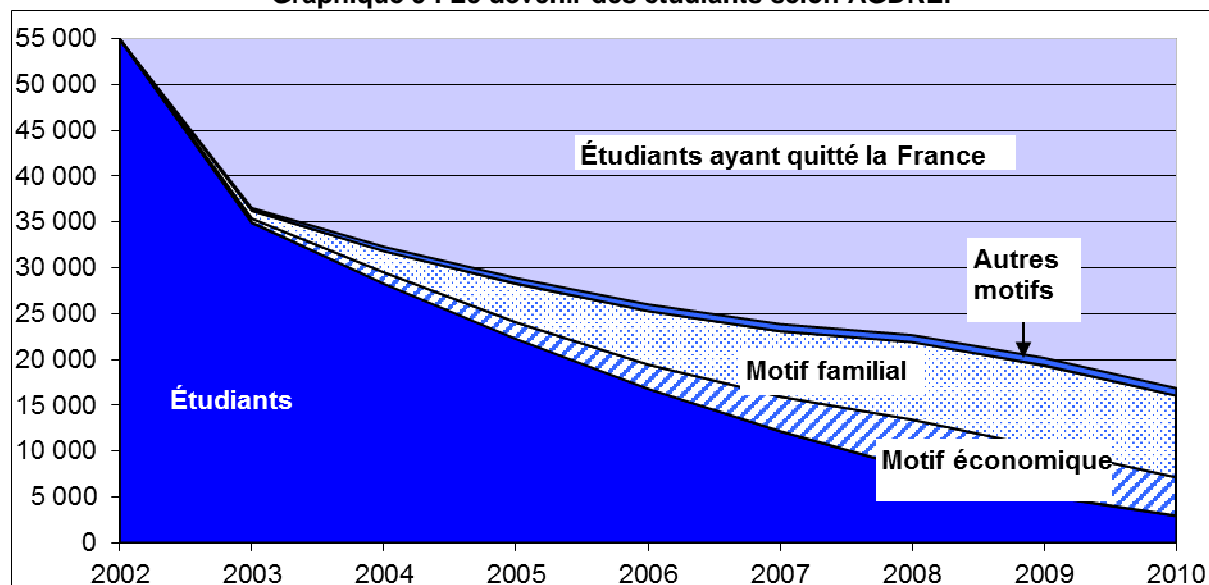
- détenir un titre avec le même motif,
- détenir un titre avec un autre motif,
- ne plus détenir de titre.

De manière générale, les personnes venues au titre de la migration familiale sont celles qui, le plus fréquemment, détiennent toujours un titre au cours des années suivantes [6]. Autrement dit, ce sont les personnes pour lesquelles un premier titre au motif familial a été délivré qui restent le plus souvent en France au cours des années suivantes. À l'inverse, les migrants économiques quittent davantage le territoire que les autres. Les réfugiés sont dans une situation intermédiaire.

De plus, des personnes entrées avec un titre d'étudiant vont se stabiliser comme migrants familiaux ou économiques (graphique 3) [12].

Quel que soit le motif, on observe une "disparition" plus marquée la première année que les suivantes.

**Graphique 3 : Le devenir des étudiants selon AGDREF**



Source : AGDREF, DSED

Champ : personnes entrées comme étudiantes en 2002.

### Synthèse :

On utilisera AGDREF pour estimer le nombre de personnes, signataires du CAI en 2009, toujours présentes dans le champ de l'enquête Elipa en 2013. Tous les signataires du CAI en 2009 sont enregistrés dans AGDREF comme détenteurs d'un premier titre de séjour. Ils représentent la moitié de ces derniers. L'autre moitié comprend environ 60 000 étudiants et 30 000 personnes en situations diverses.

## 3. Représenter les « présents-présents »

### 3.1. Principe retenu

On ne peut, avec l'information disponible, modéliser une sortie de champ d'une part et la non-réponse « classique » d'autre part. Pour le fichier de production et de recherche de l'enquête Elipa, on considère que les 6 107 répondants en 2010 sont représentatifs de l'ensemble des 97 736 signataires du CAI en 2009.

Les travaux de redressement-calage pour les vagues 2 et 3 prennent en compte la non-réponse « classique » : refus de réponse, impossibilité de réaliser l'enquête. Dans ce cas la personne est considérée comme toujours présente en France.

Pour dénombrer les personnes toujours présentes en 2013 parmi celles ayant signé le CAI en 2009 (« présents-présents »), AGDREF est utilisé pour estimer les marges de ce nouveau champ. Il suffit alors de recalculer les poids des répondants de la vague 3 sur ces marges pour représenter les « présents-présents ».

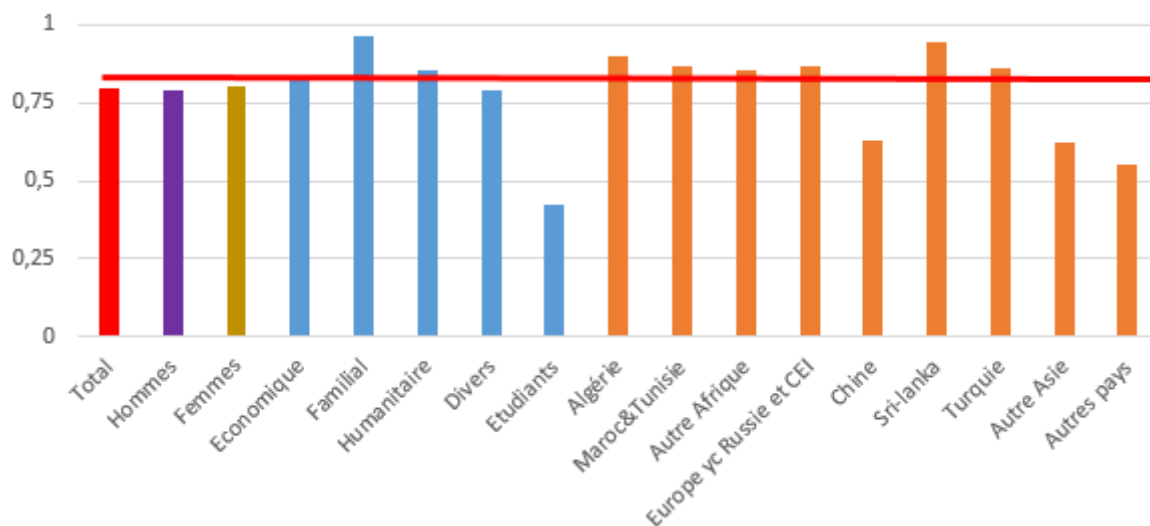
### 3.2. Une sortie de champ de l'enquête Elipa estimée à 14,1 %

Pour estimer les « présents-présents » à partir d'AGDREF, on dispose des effectifs des premiers titres délivrés au moment de la constitution de la base de sondage et de l'échantillon d'Elipa (31.12.2009). Le suivi annuel des titres permet de savoir si le titre existe toujours au 30.04.2013 (que ce soit pour le même motif ou non), date fictive moyenne de la collecte de la troisième vague. Une extraction spécifique à cette date a été demandée pour mener ces travaux. Environ 80 % des personnes ayant eu un premier titre en 2009 détiennent toujours un titre en 2013.

Les pondérations de départ étaient calculées en utilisant les variables de fichier Ofii des signataires du CAI : sexe, motif d'admission au séjour, année de naissance, année d'arrivée en France et prescription de la formation linguistique du CAI. La nouvelle pondération doit utiliser des variables du fichier AGDREF, nécessairement différentes des variables de l'Ofii. Une sélection a donc dû être effectuée. Les variables retenues sont à la fois les plus pertinentes et d'une qualité « satisfaisante » : sexe, motif et nationalité.

Il n'a pas été possible de disposer du suivi détaillé entre 2009 et 2013 pour chacune des trajectoires sexe\*motif\*nationalité. On dispose des effectifs déclinés par sexe, motif administratif d'entrée, zone géographique d'origine qu'ils aient changé de statut ou non. Ainsi, pour certains croisements, le nombre de présents en 2013 est supérieur au nombre d'entrants en 2009 : il y a plus de changements de statut que de sorties. C'est le cas par exemple des femmes africaines avec motif économique. Le changement de statut étudiant est disponible par origine et varie selon le type d'études suivies [12]. Ces données initiales ne font apparaître que peu de différence selon le sexe (graphique 4). Le motif étudiant et le motif familial se distinguent : les ratios 2013 / 2009 sont respectivement de l'ordre de 0,42 et de 0,97. Par zone géographique, la situation est assez diversifiée.

**Graphique 4 : Ratios « présents 2013 » / « entrants 2009 »**



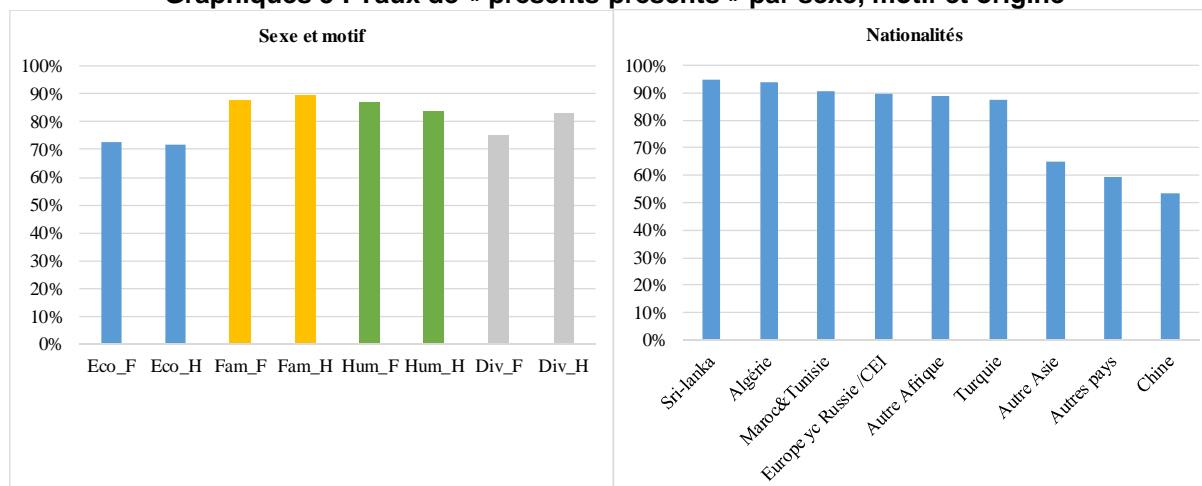
Source : AGDREF, DSED

Pour corriger les effets liés aux changements de statut, il faut donc estimer les personnes n'ayant plus de titre en 2013 d'une part et les personnes étudiantes en 2009 ayant changé de statut en 2013 d'autre part. Pour cela, on dispose d'informations complémentaires détaillant la situation sur les motifs économiques, familiaux et humanitaires.

On en tire alors les taux « entrants 2009 (hors étudiants) » / « toujours présents 2013 (hors étudiants en 2009) » (graphiques 5). Certaines marges étant de faibles effectifs, un regroupement géographique en quatre modalités est finalement retenu : Algérie, Maroc et Tunisie, autre Afrique et autres pays. Une nouvelle hypothèse est nécessaire : le comportement de sortie de champ des signataires du CAI est identique à celui des personnes enregistrées dans AGDREF. Cette hypothèse est faite « faute de mieux », mais il convient de noter que les signataires du CAI représentent environ 72 % des personnes enregistrées dans AGDREF, hors étudiants.

Quel que soit le motif d'admission au séjour, les taux sont semblables pour les femmes et les hommes. Les migrants économiques quittent davantage le territoire que les migrants familiaux et les réfugiés, de même que les migrants originaires d'Asie (hors Sri-Lanka). Les personnes originaires du Sri-Lanka (majoritairement des réfugiés) et du Maghreb (migration familiale) ont les taux de présence les plus élevés quelques années après avoir obtenu leur premier titre de séjour.

### Graphiques 5 : Taux de « présents-présents » par sexe, motif et origine



Source : AGDREF, DSED

Via les taux et les effectifs connus du nombre de signataires du CAI en 2009 par catégorie (sexe\*motif\*origine), on en déduit les marges (tableau 7).

On procède à un simple calage (raking ratio, sans bornage) sur les nouvelles marges. L'estimation totale des présents-présents en 2013 s'élève alors à 83 956 personnes sur un total de 97 736 signataires du CAI en 2009. Le taux de sortie est donc de 14,1 %, soit environ un tiers de l'attrition globale de l'enquête Elipa (41,5 %).

**Tableau 7 : Répartition des « présents-présents » selon les marges utilisées**

Sexe	Effectif
Hommes	39824
Femmes	44132
<b>Motif de migration</b>	
Economique	6356
Familial	62442
Humanitaire	10484
Divers	4674
<b>Géographie</b>	
Algérie	15530
Maroc et Tunisie	16857
Autre Afrique	28149
Autres pays	23420
<b>Total</b>	<b>83956</b>

## 4. Comparaison d'indicateurs suivant la pondération utilisée

### 4.1. Résultats tirés de la vague 1

Dans un premier temps, on compare les caractéristiques sociodémographiques des signataires du CAI en 2009 et qui seront toujours présents en 2013 (nouvelle pondération) à celle de l'ensemble des signataires du CAI en 2009 (pondération de base). Les analyses font ressortir des écarts très minimes sur le sexe, l'âge, l'âge d'arrivée au moment de la migration et la durée de présence en France (tableau 8). Les différences sont plus marquées pour le motif de migration et la nationalité. Comme attendu, la part de personnes admises au séjour au titre de la migration familiale est plus importante parmi la population toujours présente en 2013, alors que les migrants professionnels tendent à quitter le territoire plus rapidement.

**Tableau 8 : Comparaison des populations selon les caractéristiques sociodémographiques**

	Poids vague 1 (a)	Poids "présents- présents" (b)	Ecart (a) - (b)
<b>Sexe</b>			
Hommes	47,7	47,4	0,3
Femmes	52,3	52,6	-0,3
<b>Age révolu en 2010</b>			
18 à 29 ans	44,3	44,7	-0,4
30 à 39 ans	37,5	37,0	0,5
40 à 49 ans	13,1	13,3	-0,2
50 ans ou plus	5,1	5,0	0,1
<b>Age d'arrivée en France</b>			
0 à 17 ans	9,4	8,7	0,7
18 à 29 ans	55,2	55,4	-0,2
30 à 39 ans	26,0	26,8	-0,8
40 à 49 ans	6,9	6,5	0,4
50 ans ou plus	2,6	2,6	0,0
<b>Durée de présence en France en 2010</b>			
Moins de 2 ans	47,9	48,2	-0,3
De 2 à 4 ans	16,2	16,3	-0,1
De 5 à 9 ans	25,4	25,3	0,1
10 ans ou plus	10,5	10,2	0,3
<b>Motif d'admission au séjour</b>			
Migration professionnelle	9,0	7,5	1,5
Migration familiale	72,3	74,4	-2,1
Réfugiés	12,6	12,5	0,1
Autres	6,0	5,6	0,4
<b>Nationalité</b>			
Maghreb	36,0	38,6	-2,6
Afrique subsaharienne	24,8	25,8	-1,0
Autre Afrique	7,6	7,7	-0,1
Asie	19,7	17,5	2,2
Europe (hors France) et CEI	6,4	5,8	0,6
Amérique et Océanie	5,6	4,6	1,0

Source : Elipa, vague 1, DSED

Les Maghrébins venant principalement en France pour motif familial, il est logique de voir leur part être supérieure parmi la population toujours présente en 2013. La part des migrants d'Afrique subsaharienne évolue dans le même sens, ce qui semblait moins intuitif étant donné leur propension généralement assez importante à retourner dans leur pays d'origine après quelques années passées en France [9]. Près de deux migrants subsahariens sur trois (62 %) qui déclaraient en 2010 avoir l'intention de quitter la France sont finalement toujours présents en 2013. Parmi eux, un peu plus d'un sur deux confirme son envie de départ en 2013, ce qui laisse à penser qu'il se fera dans les années à venir. A l'opposé, les migrants asiatiques quittent plus souvent la France.

Dans un second temps, on compare les deux pondérations suivant certains indicateurs de la vague 1. Cela permet de voir si les personnes qui resteront en France en 2013 vivaient initialement (en 2010) dans de meilleures conditions que l'ensemble des signataires du CAI (restés ou non), que ce soit du point de vue de l'insertion sur le marché du travail, les conditions de logement, l'aisance en français ou bien encore l'environnement social.

Au total, une dizaine d'indicateurs sont testés. Les écarts pour chaque modalité n'excèdent pas 2 points de pourcentage et sont même dans la plupart des cas inférieurs à un point, démontrant ainsi la similitude des caractéristiques de ces deux populations. En 2010, la proportion de personnes ayant une aisance dite « fluide » en français est plus importante parmi l'ensemble des personnes qui sont restées en France que pour l'ensemble des signataires du CAI (tableau 9). Ce résultat conforte l'idée qu'une personne ayant des difficultés à apprendre le français a plus de « chances » de sortir du territoire durant les années suivantes. Le lien entre sortie du territoire et apprentissage du français est renforcé par le fait que les signataires du CAI qui resteront en France rencontrent plus de Français d'origine (ceci étant fortement corrélé à une bonne maîtrise du français) que l'ensemble des signataires du CAI.

En revanche, l'idée que les indicateurs économiques seraient aussi biaisés de façon endogène est fautive. En d'autres termes, un migrant qui a du mal à trouver un emploi n'est pas plus susceptible de quitter la France. Les migrants toujours présents 2013 ont en effet, en 2010, un taux d'emploi inférieur à l'ensemble des personnes. Ces résultats sont confirmés par d'autres indicateurs économiques, tels que le déclassement, le sous-emploi ou le recours au temps partiel (annexe).

Quitter la France ne semble pas non plus lié à une situation résidentielle transitoire (hébergé chez un particulier) ou précaire (logé dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile, un foyer de travailleurs migrants, etc.), ni au fait d'avoir des difficultés à élargir son réseau d'amis.

**Tableau 9 : Comparaison des populations selon plusieurs indicateurs**

	Poids vague 1 (a)	Poids "présents- présents" (b)	Ecart (a) - (b)
<b>Aisance en français</b>			
Faible	19,8	18,5	1,4
Moyenne	35,9	35,9	0,0
Fluide	44,3	45,6	-1,3
<b>Origine principale des personnes rencontrées depuis l'arrivée en France</b>			
Pas de nouvelles rencontres	16,5	16,4	0,1
Même origine	12,3	12,2	0,1
Français d'origine	6,3	6,8	-0,5
Origines diverses	64,9	64,6	0,3
<b>Situation d'activité</b>			
En emploi	45,9	45,3	0,6
Au chômage	22,9	23,1	-0,2
Au foyer	17,2	17,8	-0,6
En études	9,6	9,4	0,2
Autres inactifs	4,4	4,4	0,0
<b>Situation résidentielle</b>			
Logement personnel (loué ou acheté)	70,0	69,3	0,7
Hébergé par de la famille ou des amis	21,6	22,1	-0,5
Autres situations (CADA, FTM,...)	8,4	8,6	-0,2

Source : Elipa, vague 1, DSED

## 4.2. Résultats tirés de la vague 3

Les indicateurs de la troisième vague de l'enquête Elipa relatifs aux signataires du CAI en 2009 toujours présents en France en 2013 (les « présents-présents ») sont comparés aux indicateurs de la pondération de base (la population est représentative de l'ensemble des signataires du CAI en 2009 qu'ils soient restés ou non en France). Contrairement aux résultats tirés de la vague 1 qui comparent deux populations différentes (les 6 107 répondants de la vague 1 aux 3 573 répondants en vague 1 et toujours présents en vague 3) ; ici la comparaison porte sur la même population (les 3 573 répondants en vague 3) mais avec deux pondérations différentes correspondant à deux champs distincts : l'ensemble des signataire du CAI en 2009 (poids vague 3) et les signataires du CAI en 2009 toujours présents en France en 2013 (poids « présents-présents »). L'écart entre les deux pondérations correspond à la marge d'incertitude sur les indicateurs d'intégration qui découle de la non prise en compte de la sortie de champ dans la pondération de base.

Comme pour la première vague, les nouveaux migrants restés en France ont une aisance en français légèrement plus fluide que l'ensemble des signataires du CAI (tableau 10). Par contre, parmi les nouvelles rencontres qu'ils ont faites, il n'y a pas d'effet spécifique selon les origines des personnes rencontrées.

La situation par rapport à l'activité est également semblable à la vague 1 : les personnes effectivement toujours présentes en France sont un peu moins en emploi et un peu plus souvent au chômage. Une moindre intégration dite économique ne semble donc pas pousser au départ car les personnes qui restent en France sont aussi plus souvent déclassées, travaillent plus souvent en temps partiel et aussi plus souvent en temps partiel subi (annexe).

La situation par rapport au logement varie peu : elle n'a pas d'influence sur le départ.

**Tableau 10 : Comparaison des populations selon plusieurs indicateurs**

	Poids vague 3 (a)	Poids "présents- présents" (b)	Ecart (a) - (b)
<b>Aisance en français</b>			
Faible	12,7	12,1	0,6
Moyenne	34,3	33,7	0,6
Fluide	53,0	54,2	-1,2
<b>Origine principale des personnes rencontrées depuis 2011</b>			
Pas de nouvelles rencontres	25,5	25,4	0,1
Même origine	7,6	7,4	0,3
Français d'origine	8,0	7,9	0,1
Origines diverses	58,9	59,4	-0,4
<b>Situation d'activité</b>			
En emploi	61,1	60,5	0,6
Au chômage	16,1	16,5	-0,4
Au foyer	15,5	15,7	-0,2
En études	4,2	4,2	0,1
Autres inactifs	3,1	3,1	0,0
<b>Situation résidentielle</b>			
Logement personnel (loué ou acheté)	82,4	82,7	-0,3
Hébergé par de la famille ou des amis	11,8	11,5	0,3
Autres situations (CADA, FTM,...)	5,9	5,8	0,1

Source : Elipa, vague 3, DSED



### 4.3. Résultats tirés de l'évolution entre la vague 1 et la vague 3

Enfin, sont comparées les évolutions de ces mêmes indicateurs entre 2010 et 2013. Comme précédemment, les écarts correspondent à la sortie de champ. Les personnes toujours en emploi entre 2010 et 2013 sont davantage sujettes au départ (tableau 11). A l'opposé, les personnes représentatives des signataires du CAI restées en France sont plus à l'aise avec la langue française : la part de ceux qui étaient déjà fluides en 2010 est légèrement plus importante.

La lecture longitudinale de ces indicateurs ne fait que confirmer les tendances observées en transversal. Ce sont essentiellement les personnes en emploi et/ou les personnes les moins à l'aise en français qui semblent quitter le plus le territoire. Toutefois, de manière générale, la nouvelle pondération n'influence pratiquement pas les mesures observées, la différence étant au maximum de 1 voire 2 points de pourcentage.

**Tableau 11 : Comparaison des populations selon plusieurs indicateurs longitudinaux**

	Poids vague 3 (a)	Poids "présents- présents" (b)	Ecart (a) - (b)
<b>Aisance en français</b>			
progrès	24,4	24,1	0,3
régression	11,4	11,4	0,0
toujours faible	8,4	7,9	0,4
toujours fluide	36,8	37,8	-1,1
toujours moyen	19,1	18,7	0,4
<b>Situation d'activité</b>			
toujours en emploi	36,4	35,3	1,1
toujours au chômage	5,2	5,3	-0,1
toujours inactif	18,0	18,1	0,0
chômage vers emploi	12,7	13,1	-0,4
chômage vers inactif	4,6	4,7	-0,2
inactif vers emploi	9,9	9,9	-0,1
inactif vers chômage	6,2	6,3	-0,1
emploi vers chômage	4,8	4,9	-0,1
emploi vers inactif	2,4	2,4	0,0
<b>Situation résidentielle</b>			
devenu logement personnel	16,0	16,0	0,0
devenu logement transitoire	2,8	2,8	0,0
toujours logement personnel	66,2	66,5	-0,3
toujours logement transitoire	15,0	14,6	0,4

Source : Elipa, vague 3, DSED

## Conclusion

Les analyses transversales et longitudinales menées sur les principaux indicateurs d'intégration font apparaître très peu de différences d'une pondération à l'autre. Les caractéristiques des signataires du CAI en 2009 et toujours présents en 2013 sont semblables à celles de l'ensemble des signataires du CAI en 2009, qu'ils soient restés ou non par la suite. Bien que mesurée *via* une estimation maximale, la prise en compte de la sortie de champ ne modifie donc pas substantiellement le profil des nouveaux migrants, ce qui confirme la robustesse des études menées jusqu'à présent en utilisant les « premières » pondérations.

## Bibliographie

- [1] Régnard, C., Domergue, F., Les nouveaux migrants en 2009, *Infos migrations*, n°19, janvier 2011.
- [2] Bègue, M., L'enquête Parcours et Profils des migrants. Une approche statistique originale, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol 25, n°1, pp 215-234, 2009.
- [3] Domergue, F., Jourdan, V., Le contrôle de l'attrition entre les deux premières vagues d'Elipa 2010-2011, *XI<sup>èmes</sup> Journées de Méthodologie Statistique (JMS) de l'Insee*, Paris, 2012.
- [4] Jourdan, V., Elipa 2013 : les premiers résultats, *Infos migrations*, n°72-73, juillet 2014.
- [5] Jourdan, V., Bouvier, G., Prévention de l'attrition dans une enquête longitudinale, *7<sup>e</sup> Colloque francophone sur les sondages*, Rennes, 2012.
- [6] Bouvier, G., Jourdan, V., Limitation de l'attrition, contrôle de la non-réponse endogène, *8<sup>e</sup> Colloque francophone sur les sondages*, Dijon, 2014.
- [7] Insee, Immigrés et descendants d'immigrés en France, *Insee Références*, 2012.
- [8] Jourdan, V., Les conditions de logement des nouveaux migrants changent et s'améliorent la première année, *Infos migrations*, n°74, octobre 2014.
- [9] Flahaux, M.-L., Beauchemin, C., Schoumaker, B., De l'Europe vers l'Afrique : Les migrations de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo, *Population & Sociétés*, n°515, octobre 2014.
- [10] Croguennec, Y., Les acquisitions de la nationalité française en 2010, *Infos migrations*, n°25, septembre 2011.
- [11] Mainguené, A., Qui sont les personnes devenues françaises ?, *Infos migrations*, n°47, janvier 2013.
- [12] Ménard, S., Papon, S., Le devenir des étudiants étrangers en France, *Infos migrations*, n°29, novembre 2011.

## Annexe

### Comparaison des populations selon d'autres indicateurs économiques en vague 1 et vague 3

	Poids vague 1 (a)	Poids "présents- présents" (b)	Ecart (a) - (b)
<b>Déclassement</b>			
Oui	13,2	13,2	0,0
Non	86,9	86,9	0,0
<b>Temps partiel</b>			
Temps partiel	24,5	26,6	-2,1
Temps plein	75,6	73,4	2,1
<b>Sous-emploi*</b>			
Temps partiel subi	11,6	11,8	-0,2
Temps partiel choisi	88,4	88,2	0,2

\* Part de personnes souhaitant travailler davantage parmi les personnes travaillant à temps partiel

	Poids vague 3 (a)	Poids "présents- présents" (b)	Ecart (a) - (b)
<b>Déclassement</b>			
Oui	14,2	14,4	-0,2
Non	85,8	85,6	0,2
<b>Temps partiel</b>			
Temps partiel	21,8	22,3	-0,5
Temps plein	78,2	77,8	0,5
<b>Sous-emploi*</b>			
Temps partiel subi	81,2	81,7	-0,5
Temps partiel choisi	18,8	18,3	0,5

\* Part de personnes souhaitant travailler davantage parmi les personnes travaillant à temps partiel

Source : Elipa, vagues 1 et 3, DSED